

# Notes sur l'interprétation et la fiabilité des données statistiques



La lecture de statistiques révèle certaines limites qu'il importe de connaître.

Une part importante des données qui ont été utilisées pour produire ce portrait provient du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). L'année de référence est 2020. Lorsque le nombre d'entreprises et d'exploitations est en dessous de quatre, le nombre n'apparaît pas dans les statistiques, de sorte qu'il soit possible que certaines données diffèrent d'un schéma ou d'un tableau à l'autre.

L'importance de la production animale est généralement illustrée en nombre de têtes, en revenus et en nombre d'exploitations et d'entreprises agricoles. Il existe une différence notable entre « exploitation » et « entreprise ». L'exploitation agricole correspond à la **catégorie** d'animal, ou de végétal, ou à une activité dans l'entreprise. Une entreprise peut exploiter à la fois des vaches laitières et des moutons. En conséquence, ce sont deux exploitations qui paraissent dans les statistiques pour une même entreprise. Quant au nombre de têtes en élevage, on ne peut comparer une catégorie d'animal à une autre. Par exemple, dix poulets et dindons sont peu comparables avec dix veaux lourds. Les productions doivent donc être prises pour elles-mêmes, sans comparaison aux autres.

De façon générale, la production végétale informe sur le paysage du fait qu'elle est le plus souvent documentée en termes de superficie exploitée. Les oléagineux, légumineuses et autres grains marquent le territoire différemment que les boisés par exemple. Par ailleurs, la production d'élevage permet plutôt de documenter la densité par le nombre d'entreprises. C'est le cas des entreprises laitières qui occupent un espace plus restreint alors que leur nombre est un indice de vitalité locale.